LA CONVENTION DES MANUFACTURIERS

La quarante-septième convention annuelle des manufacturiers canadiens s'est ouverte mercredi de cette semaine, à l'hôtel Windsor. Le président sortant de charge, M. S. R. Parsons, de Toronto, était au fauteuil, ayant à ses côtés MM. W.-J. Bulman, de Wininpeg, premier vice-président; T. P. Howard, de Montréal, deuxième vice-président; J. F. Ellis, de Toronto, trésorier, H. MacDonald, secrétaire. C'ent cinquante membres environ, étaient présents. M. Parsons fut le premier à prendre la parole pour remercier les assistants d'être venus si nombreux. Le trésorier, M. F. Ellis, lut son rapport annuel qui fut adopté unanimement.

Au cours des assemblées, qui se tinrent mercredi, prirent la parole: M. Roderick Mackenzie, de Winnipeg. représentant des Grain Growers de l'Ouest, qui prôna l'union des manufacturiers et des agriculteurs; M. Parsons qui traita de la question du capital et du travail et de l'important problème des tarifs; Sir John Wilson, qui parla de la reconstruction industrielle et qui démontra que pour atteindre à un haut degré de prospérité commerciale, il était absolument nécessaire que l'est et l'ouest du Canada s'entendent sur une solide base commerciale. L'orateur entretint ses auditeurs sur la participation du Canada à la guerre actuelle et son effet sur les industries; il passa en revue les relations commerciales entre le Canada et la Grande-Bretagne et déclara que nous devions tout faire pour raffermir ces relations.

M. le maire Martin souhaita la bienvenue aux délégués au nom des citoyens de Montréal. M. C. Howard Smith, président du comité de la convention remercia le maire et présenta aux délégués, M. Beaumont Alexander, secrétaire de la Franco-American Corporation de New York qui traita surtout des exportations dans les pays alliés.

Le comité de législation présenta au cours des assemblées son rapport annuel. C'est un rapport assez volumineux qui traite de plusieurs questions. Le contrôle des compagnies par le gouvernement fédéral, les taxes, la loi des banqueroutes, l'acte de compensation aux ouvriers du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta, de l'Ontario, du Manitoba, de la Nouvelle-Ecosse, etc., sont autant de questions qui ont été discutées avec les autorités fédérales et provinciales.

ELU PESIDENT

M. W. J. Bulman, de la maison Bulman frères, de Winnipeg, imprimeurs lithographes, a été élu président de l'Asociation des Manufacturiers Canadiens.

PERTES CAUSEES PAR LE FEU

Les dommages ocasionnés par les incendies de forêts au cours de mai 1918, sont estimés à \$3,570,014, comparativement à \$3,240,187 en avril, et contre \$1,163,110 en mai 1917.

PROTESTATIONS DES BOULANGERS

Les maîtres-boulangers, à une assemblée tenue mercredi soir, ont protesté contre l'application du récent règlement de la Commission des vivres sur le pain.

Ce règlement qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain, indique l'introduction d'une farine où devra entrer 25 pour cent de substitut pour la fabrication du pain qui sera à l'usage des maisons de pension, restaurants et hôtels qui ont plus que quinze pensionnaires.

Les boulangers affirment que cette mesure ne fera qu'augmenter le prix du pain, occasionnera un gaspillage de pain et favorisera l'accaparement de la clientèle de la campagne par les grosses compagnies des villes. Quant au pain projeté, de l'avis des boulangers, il n'est pas mangeable. Finalement, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité:

"Que les maîtres-boulangers réunis en assemblée spéciale décident d'envoyer une délégation de deux boulangers (avec pouvoir de s'adjoindre une troisième personne), à Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et Québec afin de s'assurer le concours de tous les boulangers des principales villes de la province; ces délégués devront rencontrer l'honorable M. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture pour demander à la commission des vivres de laisser le pourcentage de la farine tel qu'il est aujourd'hui, attendu que les quatre provinces de l'Est, par la manière de cuire leur pain, font huit livres de pain par quart d'économie, de plus que les provinces du centre et de l'ouest."

A L'ASSOCIATION DES BOUCHERS

L'Association des Bouchers de Montréal a tenu son assemblée régulière mercredi soir, au Monument National, sous la présidence de M. O. Gignac. M. Sansregret, secrétaire de l'Association des Epiciers représentait cette dernière pour fins de discussion de la fermeture de bonne heure pour tous les épiciers et bouchers certains jours de la semaine. Les partisans de l'ouverture le vendredi et le samedi jusqu'à dix heures, ont obtenu la majorité. La date du pique-nique annuel de l'Association des Bouchers a été fixée au cours de cette réunion, au 24 juillet prochain.

LE CONTROLE DU RIZ AMERICAIN

A une récente assemblée de l'Asociation des Ministres à Houston, Texas, la proposition d'un contrôle du riz par le gouvernement fut acceptée.

L'acceptation prévoit que la distribution de la récolte de 1918 doit être contrôlée par deux représentants de l'Association des Producteurs de Riz du Sud, et un membre de l'Asociation des Minotiers de riz, qui seront nommés par l'Administrateur des vivres M. Hoover, et dont la décision quant aux qualités, devra être finale sujette à la revision seulement par l'Administration des vivres.

* Tanglefoot

le destructeur de mouches nonvénéneux Sans danger, Hygténique, Sûr Attrape 50,000,000,000 de mouches